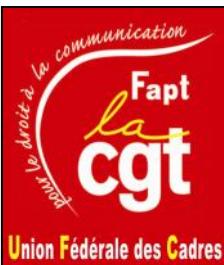


FLASH CADRES



FLASH CADRES

Compétitivité ? Le gouvernement répond aux revendications... du patronat

Les mesures annoncées ne répondent pas à l'urgence d'une autre répartition des richesses qui favoriseraient l'emploi et s'attaquerait à la spéculation. Ainsi, toutes les entreprises dans tous les secteurs bénéficieraient des nouvelles aides, y compris celles qui engrangent des profits ou distribuent un haut niveau de dividendes à leurs actionnaires.

Les ménages seraient doublement pénalisés par la hausse de la TVA et de la fiscalité écologique. S'y rajoute la baisse des dépenses publiques et ses conséquences prévisibles sur la qualité des services publics et les conditions de travail des personnels.

La compétitivité de notre pays se joue dans la formation d'un salariat qualifié et sa reconnaissance, dans la recherche et l'innovation, dans le mode de management.

La mise en cause actuelle du temps de travail, à travers des forfaits-jours insuffisamment encadrés, l'augmentation du temps de travail y compris chez soi (passé de 30 à 52 % pour les cadres en cinq ans), menacent l'équilibre de vie, la qualité du travail et son efficacité.

Quel sens aurait un allongement de la durée du travail à un moment où le chômage s'envole, à l'heure où la question posée est de travailler mieux, travailler tous, travailler enfin pour les plus jeunes, travailler encore pour les seniors ? Le vrai courage politique pour un gouvernement de gauche, c'est de faire ce pour quoi on a été élu et non de panser les dégâts d'un système à bout de souffle.

GRANDES ENTREPRISES SUPER PROFITS!



Branche Poste

Ouverture des négociations, la CGT a des exigences

8 chantiers de négociation doivent s'ouvrir. Dès le 23 octobre, la CGT a demandé l'adoption rapide de mesures concrètes et positives pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Il y a urgence à ouvrir de véritables négociations sur l'organisation du travail, compte-tenu de son impact sur le sens, le contenu, la finalité du travail, et sur les salaires.

Cela passe, en priorité, par une véritable écoute, un gel des réorganisations, un recrutement à minima de 30 000 agents dans les 3 ans pour supprimer la précarité de l'emploi (CDD, intérim, heures supplémentaires) et combler les départs prévus.

Une rupture avec la stratégie actuelle de La Poste est nécessaire. Elle est à gagner avec les personnels.

La Poste : des réponses rapides !

Ce nouveau drame montre que la crise sociale que vit La Poste n'est pas terminée, et nécessite des réponses rapides.

Nos militants locaux n'ont cessé d'alerter les responsables de la direction de la dégradation des conditions de vie et de travail de ce bureau.

Cette situation est le fruit d'une stratégie d'entreprise de réduction des coûts et de suppressions massives d'emplois.

Pour la CGT, des décisions doivent être prises pour que de véritables changements immédiats soient perçus par les postiers, au niveau de l'emploi, des conditions de travail, de l'organisation et de la finalité du travail.

Faire aboutir les revendications des salariés, c'est tout le sens des propositions de la CGT dans ces négociations nationales.

Branche Télécoms

PVM : les négos démarrent !

Les négociations sur les principes et les modalités de la Part Variable Managériale (PVM) à France Télécom Orange vont démarrer le 16 novembre. Cette PVM a été et reste source de bien des déboires pour les cadres. En effet, en l'absence de règles claires et objectives et de montants minimaux, beaucoup de cadres ont la sensation de se faire avoir ... sans que cela ne soit forcément faux !

La CGT va donc dans cette négociation avec des objectifs clairs et précis : obtenir que cette PVM soit à minima égale à 8,33% du salaire annuel (soit l'équivalent du treizième mois), et que les règles d'attribution, mais aussi de contestation, soient claires et précises.

Chaque cadre doit savoir pourquoi sa part variable est à tel ou tel niveau sans pour autant être menacé ou discriminé !

FT : doux avec la finance et dur avec l'emploi

Même si France Télécom s'en sort mieux que les autres opérateurs (hausse de 3,1% du nombre de clients sur un an), la baisse des prix liée à l'arrivée de Free et l'impact de la régulation ont amené une diminution de 826 M € du CA et de 800 M € de l'EBIDA.

Pour tenir ses objectifs financiers la direction a confirmé la destruction de 7 000 emplois de 2013 à 2015 et annoncé l'accélération et l'augmentation du plan Chrysalid.

Malgré une baisse du dividende de 1,4 € à 0,8 € par action, le versement total de dividendes sur 2012 sera de plus de 2 Mds d'€ !

Pour la CGT, il faut un autre partage des richesses en faveur du personnel.

Il est inadmissible qu'une entreprise qui fait des bénéfices et reverse des dividendes, se permette de détruire 7 000 emplois.

Échos

Une « gameboy » pour une prune !

A la SNCF, la direction déraille. Au prétexte de lutter contre la fraude, but normal mais pas n'importe comment : elle organise en région Centre, un challenge anti fraude avec comme récompenses des consoles de jeux ou des appareils photos.

Dans la course aux profits, cette méthode a soulevé des tollés. La CGT, les usagers, la presse ont réagi. Ce challenge ne pouvait qu'accroître des tensions déjà vives entre usagers et personnels, et en aucun cas répondre aux revendications.

Devant la levée de bouclier, la direction de la SNCF a préféré retirer ce challenge mais il a fallu une réaction unanime pour cela.

Il n'y a que l'action collective qui paie...

Retraites

Le Medef veut imposer la régression

La situation financière des retraites complémentaires, l'Arrco et de l'Agirc, est dégradée. La destruction massive d'emplois, la précarisation et la stagnation salariale conduisent à une baisse de la masse salariale, et par voie de conséquence à une baisse des cotisations.

Depuis maintenant trois ans, les régimes puisent dans leurs réserves (pas inépuisables) pour équilibrer leurs comptes.

Le Medef veut imposer de nouvelles mesures régressives. Cela consisterait à réduire le niveau des droits en cours d'acquisition, à revaloriser les pensions à minima, à durcir les conditions de la réversion.

Dans la grande journée d'action européenne du 14 novembre, les salariés et les retraités, avec la CGT, refusent cette austérité imposée.

Retraite à 60 ans, oui mais ...

Après l'adoption en juin 2012, par le Conseil des ministres, du décret remettant en cause une partie de la réforme des retraites du gouvernement précédent, la CGT avait salué cette mesure comme une première avancée en direction du retour au droit à la retraite à 60 ans pour tous.

Au total, moins d'un quart des salariés du régime général, dont une minorité de femmes, pourront bénéficier de la retraite à 60 ans. C'est aussi pour ces raisons que la prise en compte de la maternité se doit d'être effective tout comme la notion de périodes validées.

Bien qu'il s'agisse d'un premier pas positif, seule l'ouverture de véritables négociations comme le préconise la CGT, permettra de remettre à plat les questions de fond comme la pénibilité et surtout le financement des régimes.

International

« Crise humanitaire » en Grèce

Ce qui se passe en ce moment en Grèce est une crise humanitaire. « Nous avons 55% de sans emploi parmi les jeunes, 25% dans la population (30% de chômage réel). Cela se traduit par 1,5 million de chômeurs, de plus en plus de sans abris ». Ainsi s'exprime Zoe Konstantopoulou, députée Syriza, qui parle aussi de « crime contre la société grecque ».

Face à ce drame, la meilleure des solidarités, c'est la prise en main de leur destin par les peuples européens dans des luttes communes, comme celle du 14 novembre.

Mobilisons-nous pour qu'une politique sociale et de développement industriel se substitue à une politique d'austérité et de cadeaux au patronat.

Nous n'avons pas besoin d'un Samaras à Matignon !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Energie pour tous !

La CGT considère que le Gouvernement doit engager une concertation avec les associations (dont les associations de consommateurs) et les organisations syndicales afin d'élaborer une législation qui permette l'accès de tous à l'énergie et à l'eau et qui prend aussi en compte la préservation des ressources naturelles.

La CGT estime également indispensable que cette concertation s'inscrive dans une vision prospective d'un habitat plus économique et repose sur une approche globale des besoins et des ressources des ménages.

Enfin, les nécessaires économies d'énergie recherchées ne peuvent être réfléchies sans s'interroger sur l'organisation de la société : transports collectifs, urbanisme, isolation des habitats, relocalisation de productions, etc....

Emploi

Le MEDEF n'a honte de rien !

Au nom du maintien et du retour à l'emploi, le Medef veut accélérer les procédures de licenciement, élargir la définition du licenciement économique, empêcher les recours légaux, et imposer des contraintes aux salariés en cas de refus ou d'échec des voies de reclassements.

La CGT estime que le patronat dispose de suffisamment de mesures de flexibilité comme la Loi de modernisation du marché du Travail qui égrène les mesures telles le doublement de la période d'essai pouvant aller jusqu'à 8 mois pour les cadres ; Le contrat de missions de 3 ans en CDD avec impossibilité après d'obtenir un CDI et surtout, la rupture conventionnelle largement utilisée par le patronat, puisque les derniers chiffres font état de plus d'1 million de ruptures. Aujourd'hui, ce sont bien les salariés qui ont besoin de plus de protections.

Chômage : halte !

La situation de l'emploi s'aggrave particulièrement pour les plus fragiles : chômeurs longue durée et très longue durée, jeunes et séniors. Les propositions gouvernementales sont insuffisantes. Pour relancer la croissance et l'emploi, la CGT propose d'investir dans la recherche et la formation des salariés, de n'aider que les entreprises créatrices d'emplois, d'interdire les licenciements aux entreprises bénéficiaires, d'accorder des droits nouveaux d'intervention aux comités d'entreprise, d'augmenter les cotisations patronales sur les emplois précaires et de moduler les cotisations sociales en fonction de la politique en matière d'emploi et de salaire de l'entreprise.

Bref, changeons de logique économique pour répondre, enfin, aux besoins !

Égalité

IVG et contraception, oui mais ...

Le remboursement intégral de l'IVG pour toutes les femmes et la contraception gratuite pour les jeunes de 15 à 18 ans, à partir de 2013, ont été votés par le parlement.

Cela constitue une avancée, mais il faut aller encore plus loin. Il faut revaloriser l'acte médical, qui reste une activité déficitaire pour les établissements de santé, mais aussi pour le maintien des centres qui ont été nombreux à fermer en 2011.

La gratuité de la contraception doit s'étendre à l'ensemble des femmes et à tous les moyens contraceptifs. Les femmes doivent pouvoir disposer de la contraception qui leur convient. De plus le combat est loin d'être terminé car IVG et contraception rencontrent toujours de fortes oppositions qui traduisent une volonté idéologique de contrôle des femmes.